

Compte Rendu de la Réunion du Conseil Municipal
Séance du 13 Février 2012

Les Conseillers municipaux dûment convoqués se sont réunis à la Mairie le lundi 13 Février 2012 à 18h30

Présents : Mrs Mmes BLANC DUPUIS –RABION PEIFFER CHORON BATAILLE
BATTAGLIA GROUBACH RULLER

Absente Mme VIGNOLET

CHENIL DU LIBOURNAIS

Le Conseil municipal accepte la demande d'adhésion au syndicat du chenil du Libournais formulée par la commune de Mouliets et Villemartin

INFORMATIONS

Monsieur le Maire a reçu les remerciements du syndicat des vins de BORDEAUX pour la délibération prise par le Conseil s'opposant à l'ouverture des droits de plantation au sein de la communauté européenne.

Il donne la date de la visite au Conseil du candidat socialiste aux législatives, Mr Boudié fixée au 5 Mars à 18h30.

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2011

Après avoir pris connaissance article par article du compte administratif 2011 présenté par le Maire qui est en tous points égal au compte de gestion du receveur municipal, le Conseil Municipal adopte ces documents.

Il vote en conséquence l'affectation suivante

Au résultat excédentaire de fonctionnement d'un montant de 47 202,29€ s'ajoute le résultat antérieur reporté de 2010 de 19 430,07€, soit un excédent total de 66 632,36€ qui sera repris au budget primitif de 2012.

La section d'investissement est également excédentaire pour 8 658,85€. Les restes à réaliser en dépenses s'élèvent à 5 500€ et en recettes à 52 800€ .

La commission des finances a élaboré pour le Conseil municipal une prévision des programmes d'investissement pour 2012. Après en avoir pris connaissance, le Conseil municipal décide de ne pas retenir le projet d'enfouissement des réseaux électriques rue BEYLIT pour cette année.

EMPLOYE COMMUNAL

Le Maire propose au Conseil d'embaucher Mr Duchemin dans le cadre d'un CDD pour 17h30/semaine, la commune de Branne a donné un avis favorable pour compléter ce mi-temps.

Mr Duchemin est employé par la commune depuis Juin 2011 dans le cadre d'un CAE. Il a fait preuve de qualité dans son travail. Il est un élément intéressant pour la commune.

La charge financière actuelle de la commune est de 694€/mois pour 28h hebdomadaires. Elle serait de 1 000€/mois pour 17h30 par semaine.

Après en avoir discuté, les Conseillers municipaux donnent leur accord pour cette proposition à compter du 1^{er} Juin 2012.